

POUVOIR - ASSEMBLEE GENERALE JERICHO ENTRAIDE

Je soussigné(e) _____ demeurant à _____,
membre du Conseil d'Administration de l'association Jéricho entraide
dont le siège social est au Cassouat, à Ousse-Suzan

Donne, par les présentes, pouvoir à M. _____
membre du Conseil d'Administration de l'association, demeurant
à _____ aux fins de me représenter au Conseil
d'Administration qui se tiendra le Samedi 5 mars, à 14H.30, à l'effet
de prendre part aux délibérations et voter les résolutions visées à
l'ordre du jour.

Fait à _____

Signature

Le _____

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JERICHO ENTRAIDE

Je soussigné M. _____ membre de la Communion
Jéricho et à jour de la cotisation annuelle,

je participerai

je ne participerai pas

à l'Assemblée Générale de l'Association Jéricho Entraide,
gestionnaire des activités de la Communion Jéricho

Je donne un pouvoir à _____

Fait à _____

Signature

Le _____



COMMUNION JERICHO JERICHO ENTRAIDE

RENOUVELLEMENT ADHESION 2016

**LA COMMUNION JERICHO est gérée
par l'Association JERICHO ENTRAIDE (association Loi 1901)**

Buts :

- Créer, gérer et mettre à disposition un espace d'accueil pour des personnes qui veulent y séjourner pour des moments de détente, de repos, de retraite, dans le cadre des activités de la COMMUNION JERICHO OU EN DEHORS .
- Organiser des animations à caractère spirituel : pèlerinages , marches, ressourcements, séjours déserts..
- Editer un journal trimestriel : "Le LIEN de la COMMUNION JERICHO"
- Aider et soutenir des personnes en difficultés dans la continuation des actions de solidarité entreprises depuis plus de 35 ans par l'Abbé Michel DUBROCA à travers différentes associations qu'il a créées.

A QUOI SERT VOTRE SOUTIEN FINANCIER ?

- ▶ Aux frais de fonctionnement de l'association.
- ▶ Entretien du lieu d'accueil: la Halte JERICHO au Cassouat, à OUSSE-SUZAN (40). **Un salarié.**
- ▶ Fonds de solidarité (aides ponctuelles).

L'association ne dispose d'aucune subvention, ni aide.

Pour couvrir ses frais, elle compte sur votre soutien.

(2 appels par an : Janvier et Juillet)

Veillez établir vos dons à l'ordre de JERICHO ENTRAIDE

Important : Au-delà de 25 Euros, votre versement sera considéré comme don et un reçu fiscal vous sera adressé.

Site internet : www.communion-jericho.fr

Merci de renvoyer cette feuille
Halte Jéricho , le Cassouat, 40110 Ousse-Suzan

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Adresse e-mail : Tél. :

(si vous voulez recevoir le lien par internet

Cochez la case correspondante :

- Je renouvelle mon engagement pour un an (adhésion 5 €)
 Je souhaite recevoir le LIEN (Abonnement 1 an (4 n°) 20 €)
 Je souhaite recevoir le lien par internet.
 Je ne renouvelle pas mon engagement

Adhésion	5,00
Abonnement au LIEN	20,00
DON (donnant droit à un reçu fiscal au dessus de 25€)	OUI-NON
TOTAL	

REGLEMENT : Espèces Chèque à l'ordre de Jéricho entraide
.....

Fait à le

Signature :

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JERICHO ENTRAIDE

CONVOCAATION *

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra le Samedi 5 MARS 2016 à 14h.30 à la HALTE JERICHO* , le Cassouat, 40110 Ousse-Suzan.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier du Trésorier,
- Augmentation du taux des cotisations,
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Questions diverses,

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature au Conseil d'Administration, doivent se manifester dès maintenant.

Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.

Nous vous prions d'agréer, chers frères et sœurs de la Communion Jéricho, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Marie-Do Vives
Présidente Jéricho Entraide

Père Michel
Communion Jéricho

* En fonction du nombre de participant le lieu pourra être modifié.

* Sont invités à cette Assemblée Générale tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de 5€